

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
de la séance du Conseil municipal
du 4 novembre 2020
(Exécution de l'article 2121-25 du code Général des Collectivités Territoriales)**

Le 4 novembre 2020 à 19 heures, le Conseil Municipal de Challes-les-Eaux, dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Josette REMY, Maire.
Vingt-huit conseillers sont en exercice.

Etaients présents : 23 personnes

ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, CICERO Gilles, COLIN Yvette, DELACHAT Françoise, DONZEL Julien, FAVE Brigitte, FRANCONY Christophe, GAYET Gérard, GRUNENWALD Stéphanie, HALLAY James, JACQUIER Jean-Yves, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette

Excusée : 1 GUERLINCÉ Caroline

Absents représentés : 4

Conformément à l'article L 2120-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :

ALEXANDRE Evelyne donne pouvoir à GAYET Gérard

ESTEVE Patrick donne pouvoir à VEUILLET Robert

GOUILLON Marie-Christine donne pouvoir à DELACHAT Françoise

PALHEC-PETIT Colette donne pouvoir à LOPEZ Marie Christine

Madame Brigitte FAVE est désignée comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu de la séance du 23 septembre 2020.

En ce début de séance Mme le Maire demande aux élus une minute de silence en hommage à notre collègue Danièle D'AGOSTIN adjointe à la vie associative ainsi que pour les mères d'Yvette COLIN et Patrick ESTEVE. Une autre minute est respectée pour M. Samuel PATY.

Finances (Julien DONZEL)

DCM202086 Tarifs spectacles – Espace Bellevarde

A l'unanimité, décide d'appliquer la gratuité aux bénéficiaires suivants :

- aux bénévoles et extra-municipaux de la commission culturelle,
- aux élus membres de la commission culturelle hors adjoints,
- aux gagnants de jeux concours.

Départ de Julien DONZEL

Présents : 22

Excusée : 1

Absents représentés : 5

ALEXANDRE Evelyne donne pouvoir à GAYET Gérard

DONZEL Julien donne pouvoir à Josette REMY

GOUILLON Marie-Christine donne pouvoir à DELACHAT Françoise

ESTEVE Patrick donne pouvoir à VEUILLET Robert

PALHEC-PETIT Colette donne pouvoir à LOPEZ Marie Christine

Votants : 27

Finances (Marc RICHARD)

DCM202087 Délibération modificative de crédits n°8 – budget de la Commune

A l'unanimité approuve la délibération modificative de crédits n° 8 sur le budget de la commune.

DCM202088 du0411 DMC9 Budget commune

A l'unanimité approuve la délibération modificative de crédits n° 9 sur le budget de la commune.

Travaux (James HALLAY)

DCM202089 Convention Chemin de la Combe

A l'unanimité, approuve le tableau de répartition des coûts.

Information au Conseil municipal (Josette REMY)

DCM202090 Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Le Conseil municipal prend acte de ces décisions.

Personnel (Jean-Michel VERTHUY)

DCM202091 Prolongation d'adhésion au contrat groupe pour couverture risques statutaires

A l'unanimité décide de prolonger son adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le Centre de gestion de la Savoie avec le groupement SOFAXIS / CNP, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021,

Administration générale (Josette REMY)

DCM202092 Maintien d'un poste d'adjoint au Maire

A l'unanimité décide de maintenir le poste d'adjoint au Maire devenu vacant suite au décès de Mme Danièle D'AGOSTIN et que le nouvel adjoint au Maire prendra le même rang.

DCM202093 du0411 Election nouvel adjoint

Vu l'approbation de la délibération 202092 relative au maintien d'un poste d'adjoint au maire devenu vacant et la détermination du rang du nouvel adjoint au maire prenant rang après les adjoints en fonction dans l'ordre de leur nomination, soit au 8^{ème} rang.

Il y a donc lieu de procéder à l'élection du nouvel adjoint au maire.

Il est proposé au conseil municipal la candidature de Mme Solange PLAISANCE au poste d'adjoint au Maire en charge de l'urbanisme.

Et Mme Stéphanie GRUNENWALD sera désignée conseillère municipale déléguée à la vie associative et à la gestion des salles communales.

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	27
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (blancs et enveloppes vides) par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	03
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls [c + d]	03
f. Nombre de suffrages exprimés (b – e).....	24
g. Majorité absolue ⁴	14

INDIQUER LE NOM DU CANDIDAT (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Solange PLAISANCE	24	Vingt-quatre

Proclamation de l'élection de l'adjointe

A été proclamée adjointe et immédiatement installée Mme Solange PLAISANCE. Elle a pris place au 8^{ème} rang. Le tableau des élections est modifié en conséquence comme suit :

Administration générale (Josette REMY)

DCM2020N°9 DSP Camping

Le Conseil municipal, après délibération :

Pour :	26
Contre :	0
Abstention Jean-Yves JACQUIER:	1

- se prononce favorablement sur le choix du délégataire effectué par Madame le Maire, à savoir Les Civelles d’Ozon Famille COQUELLE (07210 Saint-Lager-Bressac).
- approuve la convention de délégation de service public sous forme de concession, à intervenir avec Les Civelles d’Ozon Famille COQUELLE (07210 Saint-Lager-Bressac) pour une durée d’exploitation de 15 ans suivant les conditions stipulées au contrat.
- autorise Madame le Maire à procéder aux mesures de publicités requises pour la présente délibération et à signer la convention de délégation de service public ainsi que tous les documents nécessaires à la concrétisation de cette délégation de service public, dès lors que la présente délibération aura été transmise au contrôle de légalité et aura acquis un caractère exécutoire.

Questions diverses

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 16/12

Madame le Maire,

Josette REMY

The image shows a handwritten signature in black ink on the left, and a circular official stamp in blue ink on the right. The stamp contains the text "MAIRIE de CHALLES-LES-EAUX" around the top and "Savoie" at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a church and a tree.